

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football9 Juillet 2026

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. FRAPPIN Yohann, MALDOU Adil, MOREL Stéphane, PLEUX Cédric, SABATIER Patrick, TRINQUESSE Jean-Louis.

Excusés : MM. AMARAL Dominique, TALLANDIER Thomas, BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89). PERLIN Guillaume (éducateur sportif), ROULIER Fabin (CTD PPF)

Invitée : Mme FRANQUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative),

Début de séance à : 19h00

Mme Floriane FRANQUEMBERGUE est désignée secrétaire de séance.

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Laurent KLIMCZAK, président de la CRA, pour le décès de sa maman.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 231 CD 19 du Comité de Direction du 09/06/2026 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 245 CD 20 du Comité de Direction du 17/06/2026 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 252 CD 21 du Comité de Direction du 23/06/2026 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communications du Président

En préambule, le Comité de Direction félicite l'ensemble des techniciens ayant obtenu leurs diplômes avec l'IR2F.

a) Renouvellement du Comité de Direction

- Composition du Bureau :
 - Président : Christophe CAILLIET
 - 4 vice-présidents :
 - Patrick SABATIER, en qualité de secrétaire général
 - Dominique AMARAL, en qualité de trésorier
 - Florence BRUNET, en qualité de responsable de la formation et de l'accompagnement des clubs
 - Stéphane MOREL, en qualité de responsable de la commission de discipline
- Signatures bancaires : le Comité de Direction mandate MM CAILLIET et AMARAL ainsi que Mmes FOREY et FRANQUEMBERGUE pour effectuer toutes transactions bancaires.
Pour ces dernières, le Comité de Direction limite à la somme de 1 000€ le seuil d'engagement.
- Services administratifs et techniques :
 - Secrétaires : Stéphanie FOREY et Floriane FRANQUEMBERGUE
 - Techniciens : Bruno BILLOTTE, Guillaume PERLIN et Fabien ROULIER (CTD PPF)
- Nomination des membres chargés de faire appel au nom du Comité de Direction :

Le Comité de Direction adopte le principe de faire systématiquement appel en cas de contestation par l'intéressé d'une sanction disciplinaire infligée en première instance. Mme BRUNET et M. SABATIER sont chargés de faire appel en son nom.

b) Activités clubs

Le Président informe qu'un club est en cours d'affiliation à THORIGNY SUR OREUSE.

Il est demandé à la comptabilité d'appliquer le barème financier 12.1 pour cette affiliation.

c) Homologation

Le Comité de Direction valide l'ensemble des classements de la saison 2025/2026, sous réserve des dossiers en instance.

d) Campagne de licences

Il y a 2435 licenciés enregistrés contre 3240 à cette même date en 2025.
Le Comité de Direction invite les clubs à renouveler rapidement les licences.

e) Retour sur l'AG de la Ligue du 22 juin et la Soirée des Étoiles du 3 juillet

Christine SOUSTELLE fait un retour sur l'Assemblée Générale. L'ensemble des dispositions réglementaires et financières ont été adoptées par les clubs présents en visio-conférence et tous ont apprécié la soirée du 3 juillet.

f) Retour sur la Soirée des Champions et l'Assemblée Générale du 30 juin

Le Président félicite celles et ceux ayant contribué à la réussite de cette soirée, appréciée des clubs pour lesquels de nombreuses dotations ont été offertes. L'ensemble des informations financières ont été divulguées lors de cette soirée au sujet des contrats d'objectifs.

Concernant la courte Assemblée Générale, le texte proposé a été adopté à une très large majorité (96,12%).

g) Informations relatives au Conseil d'Administration de la Ligue du 29 juin

La commission sportive de la Ligue préparera les groupes régionaux qui seront présentés au Conseil d'Administration de la Ligue le 21 juillet.

h) Calendrier des manifestations

➤ Manifestations de juillet à novembre 2026 :

- Réunion éducateurs U7 et U9 : à définir,
- Rentrée éducateurs U15 / U18 : samedi 29 août 2026 (matin),
- Rentrée éducateurs U11 / U13 : samedi 29 août 2026 (après-midi),
- AG des arbitres : samedi 12 septembre 2026,
- Réunion challenge de la convivialité : jeudi 17 septembre 2026,
- Formation initiale des arbitres : les samedis 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre 2026 à Appoigny,
- AG du District de l'Yonne : mardi 10 novembre 2026 à Auxerre.

➤ Comité de Direction pour la première partie de saison 2026-2027

- Jeudi 27 août 2026
- Jeudi 22 octobre 2026
- Jeudi 17 décembre 2026

i) Candidatures

Le Président informe le Comité de Direction des candidatures de :

- Thibault GUÉRIN
- Michel LERUEN
- Michel PASSAROTTO
- Nicolas VERMESSE

Afin d'intégrer la commission sportive.

- Bruno DEBRESNE
- Wilfried RICHARD
- Eric SCIAUD

Afin d'intégrer la commission de discipline.

- Bruno DEBRESNE

Afin d'intégrer la commission des délégués.

- Alain MONTAGNE

Afin d'intégrer la commission statuts, règlements et obligations des clubs.

- Elodie FERNANDES CARVALHO
- Ludovic HOUCHOT

Afin d'intégrer la commission des arbitres.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité les candidatures.

3. Nomination des commissions du District de l'Yonne de Football

Le Comité de Direction nomme et valide les commissions pour la saison 2026-2027 ([Annexe 1](#)). Le Président recevra Messieurs MALKI et DAS NEVES prochainement. Leur participation aux commissions et mise en suspens.

4. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- 10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;
- 20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;
- Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Le Président informe que les clubs suivants se verront appliquer automatiquement les pénalités de retard en cas de non-paiement d'ici le 15 juillet, par rapport au relevé n°3 de la saison 2025-2026 :

- AJ AUXERRE
- ACS RENAISSANCE AUXERRE
- CHARNY
- LA CELLE St CYR
- LAROCHE
- SENAN
- UD SAPEURS POMPIERS
- VERMENTON

Sur proposition du Président, le Comité de Direction approuve à l'unanimité que les clubs suivants ne se verront pas amendés par les pénalités de retard à la suite de la prise de contact avec le District pour un échéancier :

- STADE AUXERROIS
- AVALLON FCO
- MONETEAU

Mme Christine SOUSTELLE et M. Yohann FRAPPIN n'ont pris part ni à l'étude, ni aux délibérations, ni aux votes.

b) Suivi du Budget

Le Président précise que nous sommes en fin d'exercice budgétaire et que les experts-comptables et la commissaire aux comptes vont travailler sur cet exercice clos au 30 juin dans le courant de cet été.

Il est rappelé que cette prochaine saison, aucun contrat d'objectif ne sera fixé aux clubs.

Ce dispositif en place au sein du District depuis 8 ans permettait de développer les politiques fédérales et départementales sur le territoire. En 7 ans, 633 024 € ont été versés aux clubs et les contrats d'objectifs soumis à la validation de la commissaire aux comptes dépasseront les 82 000 € pour la saison 2025/2026.

Ce choix politique du Comité de Direction ne devant pas se faire au détriment de l'équilibre budgétaire nécessaire au fonctionnement de l'instance et devant les incertitudes liées aux financements publics et aux redistributions fédérales, le Comité de Direction fait le choix de suspendre cette initiative facultative.

Les dispositions financières sont proposées et validées à l'unanimité par le Comité de Direction ([Annexe 2](#)).

La procédure de relevé des comptes clubs et validée à l'unanimité par le Comité de Direction ([Annexe 3](#)).

Le Président informe que l'Assemblée Fédérale a validé les préconisations de l'Agence Française Anticorruption à la suite du contrôle dont la FFF a fait l'objet. En conséquence, les Ligues et Districts devront se doter d'un règlement financier qui a pour objet de définir les principes et modalités qui régissent l'organisation de la gestion financière de l'association.

Il s'inscrit dans les dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux associations en matière comptable et financière.

Il sera adopté par l'Assemblée Générale.

Les organes dirigeants de l'association s'obligent à exercer leur fonction dans le respect des règles d'intégrité, d'éthique et d'indépendance.

Dans ce cadre, ils s'engagent à :

- Agir dans le seul intérêt de l'association
- Maintenir leur indépendance de jugement et de décision
- Rejeter toute pression directe ou indirecte
- Favoriser le bon fonctionnement des processus internes de l'association

c) Suivi des subventions ANS, Conseil Départemental et des CO LFA

Le Président fait le point sur le suivi de ces subventions.

d) Amendes

Le Président propose au Comité de Direction de surseoir aux amendes des clubs d'Auxerre Rosoirs, Flogny la Chapelle, Auxerre CSRA et Sapeurs-Pompiers pour leurs absences à l'Assemblée Générale / Soirée des Champions du 30 juin.

Le Comité de Direction valide cette proposition à l'unanimité.

e) Partenariat

Le Président informe le Comité de Direction que désormais, le Challenge de la Convivialité devient le Challenge de la Convivialité Brasserie LARCHÉ (naming) pour les 3 prochaines saisons (2026/2027, 2027/2028, 2028/2029).

5. Informations des commissions

a) Commission Technique

Proposition des critères d'engagements des équipes jeunes (catégories U13, U15 et U18).

Le Comité de Direction valide ces critères à l'unanimité ([Annexe 4](#)).

b) Commission Sportive

Vétérans / Challenge de la convivialité : un minima de 15 licences Loisirs/Libre vétéran est obligatoire afin de pouvoir s'engager dans le challenge. La réunion de rentrée se tiendra à Sens le jeudi 17 septembre.

c) Commission de Formation et d'Accompagnement des Clubs

La Présidente de la commission propose des formations FMI, délégué et Footclub le 16 juillet à Fontaine la Gaillarde et le 21 juillet au siège du District à Auxerre. Elle fait un retour sur la réunion de jeudi dernier. Peu de club mais une participation très active.

d) Commission Statuts Règlements

Point sur les engagements en Seniors et Jeunes. La commission propose au Comité de rouvrir les engagements pour la D3 Seniors jusqu'au 19 août minuit. Le Comité approuve cette proposition.

Rappel des dates d'engagement :

- Seniors Féminines : mercredi 15 juillet 2026
- Jeunes ACCESS D2 : U18-U15-U13 : mercredi 19 août 2026
- Challenge de la Convivialité : jeudi 10 septembre 2026
- Foot en marchant : jeudi 10 septembre 2026
- Féminines Loisirs : jeudi 10 septembre 2026
- Ado loisirs : jeudi 10 septembre 2026
- Foot animation : jeudi 10 septembre 2026
- Futsal Championnat et/ou Coupe : mardi 15 septembre 2026
- Délai pour refuser un engagement en coupe : lundi 31 août 2026

e) Commission Départementale d'Arbitrage

Retour sur la journée de cohésion du 20 juin.

Le Comité de Direction approuve à l'unanimité les classements et groupes des arbitres du District de l'Yonne de Football mentionnés au PV 250 CDA 17 du 25 juin dernier.

D1 – 11 arbitres

Jean-Paul AHOUSSOUSSI	Frédéric LOPEZ
Philippe DIDIER	Laurent MUSIJ
Rogério FERNANDES CARVALHO	Julien PALANCA
Alban GRAILLER	Frédéric RAPINEAU
Ludovic HOUCHOT	Goran STANISIC
Julien LAUNAY	

D2 – 17 arbitres

Rudy BALLU
Abdelfattah CHIH
Axel COTTENOT
Alain DELPHIN
Stéphane DIAS DE ALMEIDA
Luke DUPONT
Mathis GOURIER
David LAHAYE
Jonathan LEUNGOUE TEKALE

Maxime LURIER
Scotty MENDES
Nicolas PETIT
Jérémy PIERRU
Pierre PINLON
Mohamed QOJI
Gaëtan TARATTE
Mehmet YILDIRIM

D3 – 24 arbitres

Mehdi ABOU EL MANADIL
Kévin BIZARION
François BOYER
Vitor BRANCO
Stevens DAVID
Guillaume DUVOIE
Reda EL ALLALI EL SAFI
Élodie FERNANDES CARVALHO
Jean-Luc GARCIA
Guillaume GOURY
Eddy GRENON
Julien LE MOING

Julien LEMASSON
Romarick LUQUET
Pascal MARY
Léa MAZZA
Axel PACOT
Maxime PAGIS
Cédric PINCHON
Pascal SALMON
Thomas SELLIER
Jean-Mathieu SOARES
Michel SZELAG
Mathéo VERGER

Candidats R3

Alexis DALEGRE
Enes YILGIN

Candidats AAR2

Rida HALLAL
Ali TATLIGUN

Candidat Futsal

Ruddy GASSELIN

Candidats JAL

Omar EL HAYANI LAZZAOUI
Paul FOUQUIN
Hugo LAMBLIN

Maxime LEPRUN
Maïssane QOJI

Section Sportive Foot Arbitrage

Antoine DELANOUE BLANQUET

Jeunes Arbitres District – 16 arbitres

Jay ACKLAND
Amandine BASLER
Simon BERGERY
Louis BISIAUX
Hugo CANDON

Charly HENNOQUE
Loris JOSSIER
Mehmet KARAVELIEV
Valentin MANCINI
Abdel MEBROUK

Jarod CARBOGNIN
Nolan FELTES
Noah FONSECA

Anderson MESSINA
Clément RAISON
Evan SOYER

Il est proposé au Comité de Direction que Ronan AMARAL et Nolan BRAGE soient renouvelés dans leur fonction de VRP Arbitrage.
Le Comité valide à l'unanimité cette proposition.

Ronan AMARAL a proposé la création d'une section départementale des jeunes arbitres au sein de la CDA. Son organisation et son fonctionnement sont expliqués aux membres du Comité de Direction qui valident à l'unanimité cette proposition.

6. Informations / Questions diverses

Prochain Comité de Direction : jeudi 27 août 2026 à 19h00

Séance levée à : 20h30

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District
de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET



Le Secrétaire Général du District
de l'Yonne de Football

